

PARTI POUR LA DEMOCRATIE AU RWANDA



PROJET DE SOCIETE

PAIX-JUSTICE-DEVELOPPEMENT

PRÉFACE

Le 1er octobre 1990, les rebelles du Front Patriotique Rwandais (FPR) déclenchaient ce qui était alors une guerre très meurtrière de conquête du pouvoir contre leur patrie, le Rwanda. Aujourd'hui, cette guerre s'est transformée en une grande conflagration régionale avec d'importantes ramifications trans-frontalières, faisant plus de 5 millions de victimes dans la seule République Démocratique du Congo, en passant par le génocide de 1994 au Rwanda, dans lequel plus de 800.000 personnes ont trouvé la mort.

L'attentat terroriste aérien du 6 avril, 1994, qui emporta entre autres les chefs d'Etat rwandais et burundais, et au sujet duquel tous les experts s'accordent pour dire qu'il est l'élément déclencheur de ce génocide, n'a cependant pas été convenablement enquêté jusqu'ici par le pouvoir en place pour en élucider les auteurs, et par là même jeter les bases d'une véritable réconciliation entre les trois ethnies du peuple rwandais. Le pouvoir du FPR s'est plutôt prioritairement occupé à promouvoir un commerce tous azimuts du génocide et à en faire un outil formidable d'oppression et d'enrichissement personnel, notamment par des détournements des aides destinées aux rescapés du génocide, l'étouffement de toute velléité d'opposition, la violation des droits les plus fondamentaux du peuple, et le musellement de la presse indépendante. Comme si cela ne suffisait pas, le régime du FPR a mis en place des structures policières, militaires et judiciaires, notamment les juridictions GACACA dont le verdict est unanime qu'elles sont irrégulières et arbitraires, dans le seul but de contrôler les rwandais et les renfermer dans un pays garnison. Des lois obscures sur "l'idéologie du génocide", "le divisionnisme" et "le négationnisme" ont été élaborées en vue de légaliser l'élimination des indésirables. Ce faisant, le pouvoir a trouvé un moyen de faire de la capitale Kigali une ville moderne trompe-l'oeil au même moment où il condamne les populations rurales à un niveau de pauvreté non encore vu au Rwanda.

Le PDR-Ihumure trouve que cette situation est inacceptable, et propose aux Rwandais un projet de société qui s'attaque à tous nos problèmes sans détours, ni mensonges, ni peur, ni honte, ni tabou, et offre une vision alternative susceptible d'unir tout le peuple rwandais dans un effort collectif national de résoudre définitivement nos différends politico-ethniques et d'améliorer ensemble notre situation socio-économique.

Le souhait ultime du leadership du PDR-Ihumure est que ce projet trouve le soutien de tous les Rwandais et de tous les amis du Rwanda, pour que finalement la vérité triomphe sur le mensonge, la justice sur l'injustice, la paix sur la violence, la réconciliation nationale sur la rivalité ethnique, et que le peuple rwandais vive en parfaite harmonie avec ses frères et soeurs de toute la région des grands lacs africains.

Jérôme Nayigiziki
Secrétaire Général
PDR-Ihumure

INTRODUCTION

« Il existe une tentation extrêmement subtile et dangereuse de confondre la paix avec la simple absence de guerre, un peu comme on serait tenté de confondre la santé avec l'absence de maladie, ou la liberté avec le non-emprisonnement. » Dominique PIRE, Prix Nobel de la paix

L'une des caractéristiques essentielles du peuple rwandais est son existence séculaire dans ses diversités ethniques, claniques et régionales. Malheureusement, cette diversité a continuellement été exploitée pour des fins politiques trop étroites de prendre le pouvoir et de le conserver à tout prix. À cause de cette stratégie, des millions de rwandais ont perdu la vie et d'autres continuent à vivre en exil, certains dans des conditions abjectes de dénuement total. À cause de la myopie politique de leaders opportunistes, le Rwanda reste enlisé dans un cercle vicieux de violence institutionnelle, de haine interethnique et de pauvreté de masse.

Le Parti pour la Démocratie au Rwanda (PDR-Ihumure) salue la mémoire de toutes les victimes innocentes des mauvaises politiques actuelles et passées, et considère que cette situation ne peut plus durer. Aussi, il condamne fermement le régime actuel du Front Patriotique Rwandais (FPR) qui a érigé la terreur, l'arbitraire et la discrimination ethnique en mode de gouvernement.

Comme tous les peuples du monde entier et comme il l'a exprimé à divers moments de son histoire, le peuple rwandais nourrit profondément les aspirations de justice sociale, d'égalité devant la loi, de liberté et de démocratie. Il aspire à une véritable paix, qui n'est pas synonyme d'une absence de guerre ou d'une soi-disant « stabilité » fondée sur un macabre équilibre de terreur telle que celle que se targue d'offrir le régime actuel du FPR. Il sait qu'une véritable paix est celle qui élimine les motifs d'hostilité, suscite un sentiment positif de solidarité entre les citoyens et se base sur le droit international dans les rapports avec d'autres peuples.

Le PDR-Ihumure se donne la mission d'offrir au peuple rwandais une alternative démocratique fiable et une véritable Paix, une Justice équitable, un Développement économique basé sur l'amélioration du niveau de vie des couches les plus défavorisées et de promouvoir une véritable réconciliation entre les différentes composantes de la société rwandaise à travers les actions exposées dans le présent projet de société.

I. VISION ET OBJECTIFS DU PDR-IHUMURE

Le Parti pour la Démocratie au Rwanda (PDR-Ihumure) a pour le peuple rwandais la vision d'un pays doté de solides institutions démocratiques, qui privilégie le dialogue et la concertation dans la résolution des conflits et qui est fondé sur les principes de paix sociale, de justice équitable et d'égalité des chances pour tous.

Le PDR-Ihumure est fermement convaincu que ces valeurs réunies permettront aux Rwandais d'œuvrer pleinement pour le développement social, économique et culturel du Rwanda, de libérer leurs énergies créatrices pour combattre la faim, l'ignorance, la pauvreté et les maladies, et de construire véritablement un pays où il fait bon vivre pour eux-mêmes et pour les générations futures.

Pour concrétiser cette vision et faire aboutir une paix totale dans le sens propre du terme rwandais "IHUMURE", le PDR-Ihumure se fixe les objectifs ci-après :

1. réaliser de manière effective l'unité nationale, la paix, la justice sociale et le respect de la personne humaine basés sur des valeurs républicaines de liberté et d'égalité de tous les membres de la communauté rwandaise ;
2. lutter contre l'instrumentalisation du génocide de 1994 à des fins de globalisation et de diabolisation de toute velléité d'opposition politique dans le but de la discréditer et de la rendre fragile aux yeux de l'opinion publique ;
3. combattre la paupérisation actuelle, de plus en plus croissante, des masses populaires au profit d'une clique oligarchique ethnico-politico-militaro-commerciale qui a concentré entre ses mains tous les outils de production de richesses ;
4. lutter pour l'instauration et la consolidation, au Rwanda, de la démocratie, d'un multipartisme réel, de la bonne gouvernance, de la justice, de l'égalité, de la liberté, de la paix sociale, et de la tolérance au profit de tous les membres de la communauté rwandaise ;
5. lutter contre l'ethnisme, le népotisme, le clanisme, le clientélisme et le régionalisme ;
6. amener le peuple rwandais à un haut degré de conscience civique et morale, fondée sur la primauté de l'intérêt général et le respect de la propriété privée;
7. apporter des réponses pratiques aux problèmes multiformes des Rwandais prenant en compte les aspirations légitimes du peuple à un mieux être sur le plan humain, économique et socioculturel , et préparer le pays aux grands défis du 3^{ème} millénaire tels que la mondialisation;
8. promouvoir une politique de coopération régionale, africaine et internationale basée sur la complémentarité mutuelle et le respect du droit international.

« Les mots sont les armes de mort les plus efficaces dans l'arsenal d'un homme. Mais ils peuvent aussi être de puissants instruments de vie. Parfois, ils sont même les seuls. » Paul Rusesabagina, Un homme ordinaire, 2006

II. PRINCIPAUX DOMAINES D'ACTION

L'atteinte des objectifs visés par le présent projet de société implique des actions bien ciblées, principalement dans les domaines ci-après:

A. DOMAINE POLITIQUE

LA DÉMOCRATIE ET LA PRIMAUTÉ DU DROIT

1. Un État de droit basé sur le respect des principes de légalité, de primauté du droit et d'égalité de tous devant la loi

L'Etat de droit constitue la meilleure garantie de l'unité nationale et du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Le PDR-Ihumure réaffirme son attachement à la Déclaration Universelle des Droits de l'homme, à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, au Pacte international relatif aux droits civils et politiques ainsi qu'à d'autres instruments relatifs aux droits humains ratifiés par le Rwanda.

L'Etat doit garantir à tous les citoyens, à tous les niveaux du pouvoir et dans tous les secteurs de la vie nationale, le respect notamment des principes de liberté et d'égalité des personnes en droit. Ainsi, la politique d'exclusion qui cherche à criminaliser, exiler, ou pourchasser comme du gibier une partie de la population rwandaise doit être éradiquée de la conduite générale des affaires politiques de l'Etat.

Une attention particulière sera portée sur la garantie des libertés fondamentales qui sont actuellement bafouées par le régime autoritaire et militariste du FPR, à savoir :

- ♦ la liberté de mouvement
- ♦ la liberté d'association spécialement en matière politique ;
- ♦ la liberté d'opinion
- ♦ la liberté d'expression
- ♦ la liberté de presse
- ♦ la liberté d'entreprendre
- ♦ la liberté de réunion.

*« L'Afrique n'a pas besoin d'hommes forts, mais de fortes institutions »
Président Barack Obama, Accra, 11 juillet 2009*

2. Une démocratie qui favorise la compétence et la compétition

Le régime actuel du FPR prétend être un régime démocratique basé sur le multipartisme alors qu'il a forcé les partis d'opposition, de par la Constitution, à entrer dans un « forum de concertation » et a limité « les sièges de leurs structures dirigeantes au niveau national, au niveau de la province et de la ville de Kigali » pour mieux les contrôler (articles 52 et 56 de la Constitution). Tout membre ou dirigeant d'un parti politique qui tente de dévoiler la réalité du système politique du FPR est immédiatement accusé de véhiculer des idées génocidaires ou divisionnistes.

Le PDR-Ihumure considère que l'existence d'une opposition démocratique libre et indépendante garantit la recherche du progrès, du bien être socio-culturel du peuple et le contrôle permanent des actions du gouvernement en place. C'est pourquoi, le PDR-Ihumure

- a) s'engage à instaurer un véritable multipartisme politique caractérisé par une protection légale de l'opposition, une représentation effective à tous les niveaux du pouvoir, un libre accès aux médias et le droit de tenir leur réunion sans aucune entrave ;
- b) considère que l'ère des prétendus « hommes forts du régime » est révolue. Les principaux dirigeants politiques doivent être choisis lors des élections libres, transparentes et multipartites ;
- c) est résolu à promouvoir une démocratie participative par le renforcement de la participation des citoyens à la prise des décisions politiques ;
- d) est convaincu qu'il faut limiter, non seulement les mandats, mais aussi leur cumul pour éviter le monopole du pouvoir et les abus qui en découlent.

« Malgré la façade d'élections occasionnelles, le Rwanda est essentiellement un Etat à parti unique. Et de manière ironique, c'est le génocide qui a fourni au gouvernement un alibi pour la répression. »
Keneth Roth, Directeur Exécutif de Human Rights Watch, The Los Angeles Times, 11 avril 2009

3. Une bonne gouvernance démocratique à tous les niveaux

Le régime du FPR est essentiellement caractérisé par une absence d'assises populaires due à une politique d'exclusion et de discrimination à l'encontre de la majorité de la population. En lieu et place de la consultation et de la concertation, le gouvernement du FPR utilise la coercition et la répression pour imposer des politiques qui vont à l'encontre des intérêts de la majorité de la population. Ainsi, à titre illustratif, dans le domaine agricole, les autorités locales détruisent des cultures vivrières qui assurent la survie de la population et exigent qu'elles soient remplacées par des cultures d'exportation dont les méthodes de commercialisation profitent à l'élite dirigeante.

De même, au niveau linguistique, sans aucune consultation populaire et en complète violation de la constitution, l'usage du français a été interdit dans l'éducation et l'administration publique au profit de l'anglais parlé par la minorité au pouvoir.

« Le pays (post-1994) est essentiellement dirigé par une élite dont l'identité, en termes d'ethnie et d'origine, diffère beaucoup de celle de la majorité de la population »
An Ansoms, Université d' Antwerp, 2008

Le PDR-Ihumure considère que, à quelque niveau que ce soit, le pouvoir doit être exercé par et pour le peuple. Il considère que l'élite dirigeante doit être représentative des différentes composantes de la société rwandaise, que la coercition et la répression doivent céder la place à la consultation populaire et que les affaires publiques doivent être gérées en faveur du bien-être de toute la population conformément aux principes suivants:

- ♦ le respect du Droit et des droits humains ;
- ♦ la transparence et l'efficacité
- ♦ l'équité et l'honnêteté

À tous les niveaux de gestion des affaires publiques, l'intérêt général et l'égalité des personnes devant la loi et les services publics doivent être prioritaires. Tout abus doit être dénoncé et poursuivi devant la justice.

B. DOMAINE ÉCONOMIQUE

UNE ECONOMIE DE PAIX, DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ DE MASSE ET D'OUVERTURE SUR LE MONDE

Dans ces débuts du 21^{ème} siècle, le Rwanda figure parmi les pays les plus pauvres du monde et de l'Afrique sub-saharienne. Malgré les soutiens multiformes reçus des pays étrangers après le génocide de 1994, la population rwandaise est actuellement beaucoup plus pauvre qu'avant la guerre et le revenu par habitant est plus faible que dans la plupart des pays africains au sud du Sahara. De même, alors qu'au milieu des années 80 le Rwanda figurait parmi les pays les moins inégalitaires, actuellement il figure parmi les pays les plus inégalitaires au monde. Pendant qu'une poignée de privilégiés (hommes d'affaires, hauts fonctionnaires, officiers de l'armée) vivant notamment dans les villes accumule d'importantes richesses qui sont dépensées dans des constructions de haut standing et des voitures les plus luxueuses, la masse paysanne qui représente 90% de la population est décimée par la famine, la malnutrition et les maladies dans les campagnes.

« Enlevez les causes secondaires qui ont produit les grandes convulsions du monde et vous trouverez presque toujours l'aspect des inégalités à la base. Les pauvres ont essayé de piller les riches, ou les riches d'asservir les pauvres. Donc, si jamais l'on pouvait fonder un État ou une société dans lesquels chaque homme possède quelque chose et a peu à prendre des autres, on aurait beaucoup fait pour la paix dans le monde » Alexis de Tocqueville (1805-1859)

Cette situation de fortes et croissantes inégalités est lourde de conséquences, non seulement sur le renforcement de l'état de pauvreté de la majorité de la population, mais aussi sur la paix sociale :

D'abord, elle maintient la majorité de rwandais dans le cercle vicieux de la pauvreté parce qu'ils ne parviennent pas à financer les études de leurs enfants ou à investir dans des activités économiques plus rentables que l'agriculture de subsistance. Ensuite, elle peut être source de tensions interethniques parce que les fortes inégalités entre les villes et les campagnes reflètent aussi les inégalités interethniques. En effet, les Hutu représentant 85% de la population rwandaise et vivant essentiellement de l'agriculture, ce sont ceux qui sont majoritairement frappés par la misère des campagnes. Ensuite, le gouvernement du FPR ne considérant pas comme rescapés les veuves et les orphelins Hutu de la guerre qui a endeuillé le Rwanda dans les années 90, ces derniers ne sont pas financés par le Fonds d'aide aux rescapés du Génocide (FARG). Enfin, des dizaines de milliers de Hutu croupissent dans les prisons depuis déjà très longtemps, la plupart sans dossier, d'autres sont condamnés à l'esclavage à travers les fameux « Travaux d'intérêt général (TIG) ». Ils ne sont donc plus capables de subvenir aux besoins de leurs familles et voient même leurs biens confisqués au profit de familles Tutsi.

Le présent projet de société du PDR-Ihumure offre au peuple rwandais le choix de construire une économie basée, non sur la discrimination, la spoliation et l'esclavage, mais plutôt sur des principes qui favorisent la paix sociale et la lutte contre la pauvreté de masse.

En plus de la bonne gouvernance ci-haut mentionnée, les principes qui sont chers au PDR-Ihumure en matière économique sont notamment:

1. La lutte contre la pauvreté de masse par le développement et le désengorgement du milieu rural

L'écrasante majorité des pauvres du Rwanda post-1994 est concentrée dans le milieu rural et vit dans une misère abjecte comparable à celle qui prévalait avant l'indépendance du Rwanda. Cette situation est due à une volonté délibérée du régime FPR d'appauvrir la population rurale par le sous-financement du secteur agricole et la mise en œuvre d'une série d'autres ignobles stratégies. Ainsi, la villagisation forcée et l'installation de beaucoup de personnes loin de leurs champs a fait fortement baissé la productivité dans le secteur agricole. De même, l'imposition de certaines cultures sans consultation populaire et la destruction de certaines plantations sans aucune compensation a jeté la population rurale dans une grande misère.

Les stratégies de paupérisation délibérée du milieu rural par le régime sectaire du FPR n'ont pas visé seulement la production. Elles ont aussi ciblé les circuits de commercialisation à travers la destruction de centres de négoce dans le milieu rural et le contrôle des circuits de commercialisation des produits agricoles.

Le PDR-Ihumure est convaincu que, pour lutter contre cette pauvreté de masse, il faut non seulement des mesures de court et moyen terme pour hausser rapidement la productivité dans le secteur agricole, mais aussi une stratégie de long terme qui vise à désengorger les campagnes.

Le PDR-Ihumure considère que le gouvernement doit, non seulement mettre le financement du secteur agricole dans ses priorités budgétaires, mais aussi appuyer et donner des incitatifs fiscaux aux entreprises et hommes d'affaires qui décident d'investir leurs fonds en milieu rural. Il estime aussi que les générations montantes doivent recevoir une formation de qualité qui permettra à la plupart d'entre elles d'œuvrer dans des secteurs non-agricoles.

Enfin, le PDR-Ihumure estime qu'une réforme agraire est nécessaire, mais qu'elle doit être élaborée après une consultation étendue de la population et mise en œuvre avec l'assentiment de celle-ci.

- Le Rwanda est parmi les 15 premiers centiles des pays les plus inégalitaires au monde
 - 20% les plus riches ont 51,4% du Revenu national et 20% les plus pauvres n'ont que 5,4%.
 - 62% de la population vivent avec moins de 250 Frw par jour
 - 92% des pauvres vivent dans la campagne et près d'un tiers de la population souffre de carence alimentaire. PNUD, Turning vision 2020 into reality, 2008 et GOR, Economic Development and Poverty Reduction Strategy 2008-2012, 2007

2. La formation et la mise en la valeur du capital humain

La situation actuelle où une grande partie de l'élite rwandaise Hutu est, soit arbitrairement détenue, soit forcée à l'exil ou continuellement harcelée constitue un énorme gaspillage du capital humain et un handicap majeur au développement économique du Rwanda.

De même, l'interdiction du français dans l'éducation et l'administration publique rwandaise est très préjudiciable à l'économie rwandaise à plusieurs niveaux : D'abord, elle constitue un énorme gaspillage d'un important input dans la formation du capital humain rwandais et contribue au ralentissement de la croissance économique, étant donné qu'elle enlève aux générations futures l'outil linguistique pour exploiter les milliers de publications scientifiques écrites en français sur leur pays depuis près d'un siècle. Ensuite, elle aggrave le problème d'exode des cerveaux rwandais, les travailleurs francophones qualifiés mis au chômage devant s'exiler pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs familles. Enfin, cette décision ayant été prise en complète violation des procédures requises pour la modification des dispositions de la constitution, elle illustre la non-prévisibilité des actions des dirigeants rwandais, ce qui constitue une source d'incertitude nuisible à la croissance économique.

Le PDR-Ihumure considère que, le Rwanda n'étant pas nanti en ressources naturelles, il ne peut essentiellement compter que sur son capital humain pour connaître une croissance économique soutenue. C'est pourquoi, le PDR-Ihumure est déterminé, non seulement à favoriser une éducation de qualité, mais aussi à permettre au pays de bénéficier de la grande productivité de toute sa main d'œuvre qualifiée.

3. Le respect des droits de propriété

L'un des fléaux qui ravagent actuellement l'économie rwandaise est la spoliation des biens d'autrui notamment à travers l'exploitation éhontée du génocide de 1994 par le régime FPR. Des accusations fallacieuses sont quotidiennement inventées pour s'approprier les biens d'autrui au motif qu'il aurait joué un certain rôle dans ce génocide.

Le PDR-Ihumure est déterminé à mettre un terme à toute forme de violation des droits de propriété. Il considère que le processus d'acquisition, d'utilisation et de cession de toutes formes de propriétés (terrains, immeubles, avoirs financiers, etc..) doit être transparent, honnête, le même pour tous et non entaché d'incertitude. Le non-respect des droits de propriété décourage l'épargne et l'investissement et inhibe la croissance économique parce qu'il compromet la jouissance des fruits de l'effort.

«Le Rwanda a de piètres performances au niveau de la liberté d'investir, de la liberté financière, du respect des droits de propriété et de la corruption. Même si l'investissement étranger est souhaité, l'instabilité politique demeure le principal obstacle. Le gouvernement s'ingère énormément dans le secteur financier. Le système juridique manque à la fois d'indépendance et de capacités, et les procédures juridiques sont généralement entachées de corruption» 2009 Index of Economic Freedom, The Heritage Foundation & The Wall Street Journal

4. La promotion de la concurrence dans les affaires

Dans tous les secteurs de l'économie rwandaise, les marchés sont monopolisés par un petit réseau d'hommes d'affaires membres du FPR et proches du pouvoir. Comme ci-haut mentionné, la clique au pouvoir va jusqu'à monopoliser la commercialisation des produits vivriers tels que la banane, et à offrir aux agriculteurs des prix dérisoires, leur extorquant ainsi les fruits de leur dur labeur.

Le PDR-Ihumure veut libéraliser les marchés et mettre un terme à ce monopole qui, non seulement est très couteux en termes de faible qualité des produits, de prix élevés, et de faibles quantités mises en vente, mais aussi constitue un frein à l'entrepreneuriat local et aux investissements étrangers. Il considère que les autorités publiques ne doivent intervenir sur les marchés que dans le seul intérêt du bien-être collectif.

5. La construction d'une économie ouverte compétitive et attirante d'investissements étrangers

En plus du non-respect des droits de propriété et de la monopolisation des marchés par les proches du pouvoir, l'économie rwandaise est handicapée par de grands risques politiques dûs à la politique d'oppression et de vent-en-guerre du régime FPR. L'absence de démocratie et l'état de guerre permanent avec les pays voisins font planer le risque d'une crise politique soudaine et d'une explosion de violence, pouvant à tout instant entraîner l'effondrement des institutions politiques rwandaises et la mise à mal des propriétés privées qui s'en suivrait.

Cette situation repousse les investisseurs étrangers en plus d'inhiber les investissements privés locaux.

Le PDR-Ihumure considère que pour y mettre un terme, il faut nécessairement:

- ♦ un régime politique démocratique fiable tant pour les nationaux que pour les étrangers;
- ♦ une priorité dans la formation des travailleurs qualifiés, spécialement dans des matières techniques;
- ♦ la lutte contre la corruption, le favoritisme et une simplification des procédures administratives en matière de création d'entreprises;
- ♦ un code d'investissement qui accorde des avantages économiques et fiscaux attrayants;
- ♦ une politique de bon voisinage qui favorise la libre circulation des personnes, ainsi que le libre échange des biens, des services et des capitaux.

Le PDR-Ihumure considère aussi que le rétablissement du bilinguisme français-anglais dans l'enseignement et l'administration publique est une condition nécessaire pour le développement économique du Rwanda dans un monde de plus en plus intégré. En effet, ce bilinguisme permet la mise en valeur de toutes les ressources humaines rwandaises d'expressions différentes dans le Rwanda post-1994 et fournit l'opportunité de tirer profit de la situation géographique qui fait du Rwanda un point de jonction entre ses voisins francophones (RDC, Burundi) et anglophones (Uganda, Tanzanie).

6. La protection de l'environnement

Le manque de vision de long terme du régime FPR a causé une très forte dégradation de l'environnement et a provoqué des déforestations anarchiques, avec pour conséquence une réduction considérable des niveaux d'eau des lacs, des problèmes de production d'électricité par les centrales hydro-électriques et l'aridité des sols.

« Entre 1990 et 2005, le Rwanda a perdu 50.2% de ses forêts et de ses boisements »
 PNUD, *Turning vision 2020 into reality*, 2008

Le PDR-Ihumure considère que la protection de l'environnement doit faire partie intégrante de la stratégie de développement du Rwanda.

C. DOMAINE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL

UNE JUSTICE ÉQUITABLE AU SERVICE DE LA PAIX ET DE LA RÉCONCILIATION

De quelque côté qu'on l'examine, le système judiciaire rwandais sous le régime du FPR est le pire que le Rwanda ait jamais connu depuis son indépendance. Au lieu d'être un outil de protection des droits des citoyens et de paix sociale, il est devenu un redoutable instrument d'oppression, de persécution et de discrimination entre les mains de la clique au pouvoir. Tous les grands principes de la justice tels que l'indépendance, l'égalité devant la loi et le respect des droits de l'accusé (présomption d'innocence, droit à un avocat, droit à ne pas être jugé deux fois pour une même cause, droit à ne pas être torturé, etc..) sont complètement bafoués pour la majorité de la population rwandaise. Cette dérive ne s'arrête pas seulement à l'application des lois, elle se retrouve également dans leur conception. Des lois sans contour précis telles que celles contre « l'idéologie du génocide » et « le divisionnisme » ont été mises en place dans le seul but de réduire au silence toute

« Le bilan du gouvernement rwandais en matière de droits humains se caractérise par un rejet de la liberté d'expression et d'association, des arrestations arbitraires, des détentions illégales et autres violations des droits humains ».
 Amnesty International, *Gacaca : Une question de justice*, 2002

velléité de dissidence et d'institutionnaliser la discrimination ethnique sous prétexte de prévenir d'autres génocides.

L'une des instances d'oppression juridique et de discrimination ethnique les plus redoutables est constituée par les tribunaux populaires « Gacaca » présidés par des juges sans aucune formation juridique et parfois même illettrés. Des accusations sur des faits forgés de toute pièce y sont formulées uniquement contre des Hutu et l'accusé est condamné, parfois à la prison à vie et après seulement trente minutes de procès, sans aucune possibilité de défense réelle. Ainsi de nombreuses familles de Hutu se voient privées des leurs qui sont condamnés à l'emprisonnement ou aux fameux « travaux d'intérêt général (TIG) » et, souvent, elles sont également spoliées de leurs biens à titre de condamnation à des dommages- intérêts. Par voie de conséquence, sur toutes les collines du Rwanda, l'harmonie sociale a été rompue par la délation, le mensonge et la calomnie entre voisins qui s'accusent mutuellement devant les Gacaca sous l'instigation des cadres du FPR.

Le PDR-Ihumure condamne avec la dernière énergie cette manipulation de la justice par le régime du FPR et se fixe l'objectif d'éradiquer complètement toute injustice et toute pratique qui prive les rwandais de la pleine jouissance de tous leurs droits. Il estime que le principe de « diviser pour régner » sur lequel se base le FPR en semant la discorde dans la population rwandaise est très préjudiciable à la paix et hypothèque lourdement la réconciliation nationale. Aussi le PDR-Ihumure considère que

- ♦ Les droits de la personne doivent être strictement respectés.
- ♦ La séparation des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire doit être effective et réelle en pratique.
- ♦ Une loi claire doit organiser le contrôle du pouvoir législatif sur le pouvoir judiciaire.
- ♦ Le pouvoir judiciaire doit être indépendant et capable d'appliquer la loi au lieu de rendre justice suivant la volonté des dirigeants politiques en place.
- ♦ Toutes les juridictions d'exception ainsi que les tribunaux Gacaca doivent être supprimées.
- ♦ La politique du mensonge et de l'impunité doit être combattue à tout prix.
- ♦ Toutes les personnes détenues, sans jugement ni dossiers, doivent être libérées.
- ♦ Le système actuel des condamnations à des travaux dits « d'intérêt général, TIG » qui n'est rien d'autre qu'un retour à l'esclavage doit être supprimé. Tout travail autre qu'un bénévolat librement consenti doit être rémunéré.

D. DOMAINE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

DES SERVICES D'ORDRE ET DE SECURITE AU SERVICE DE TOUTE LA POPULATION

Le Rwanda est parmi les pays dont l'armée et la police sont, non seulement loin d'être représentatives de la population, mais aussi contre celle-ci. De plus, le régime du FPR est parmi les rares qui, au 21^{ème} siècle, est obligé de recourir à une milice pour maintenir sous sa botte une population qu'il prétend pourtant l'avoir élu. Enfin, le régime du FPR est celui qui a exterminé le plus de personnes depuis la deuxième guerre mondiale, soit plus de 5 millions de victimes.

Le PDR-Ihumure considère que cette situation ne peut plus durer. Le système des milices armées qualifiées de « local defense forces » doit être aboli. Les services de sécurité doivent

« Parfois le Rwanda est décrit comme une armée avec un pays, et d'autres fois l'armée est décrite comme des soldats sans frontières »

Commonwealth Human Rights Initiative, Rwanda's Application for Membership of the Commonwealth, 2009

être formés et instruits pour la défense du territoire national, la protection des citoyens et de la légalité plutôt que pour la défense et le maintien du régime en place comme c'est le cas actuellement. De plus, la compétence, le professionnalisme et la non-discrimination doivent être les critères-clés dans le recrutement et la promotion dans les forces de sécurité et de l'ordre, ainsi que dans tous les autres services publics.

E. DOMAINE SOCIAL

UNE VÉRITABLE POLITIQUE DE PAIX SOCIALE ET DE RÉCONCILIATION

La société rwandaise est actuellement dans une situation dramatique. En effet, toute la population a été traumatisée par une guerre qu'elle n'a jamais souhaitée et dont elle n'a jamais compris le pourquoi et le comment. Le peuple rwandais a été victime de génocide, de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre. Toutes les familles rwandaises ont été éprouvées, elles ont perdu des membres, des amis ou des voisins. D'autres ne les ont pas encore définitivement perdus, mais ils moisissent en prison depuis une quinzaine d'année sans jugement ni information sur l'objet exact de leur inculpation.

Le FPR en attaquant le Rwanda, le 1^{er} octobre 1990, prétendait vouloir résoudre le problème des réfugiés. Malheureusement, on constate depuis sa prise de pouvoir par la force et l'installation de son régime dictatorial, que le nombre de réfugiés rwandais n'a cessé d'augmenter.

Force est même de constater que ces réfugiés ne proviennent pas uniquement de l'ethnie Hutu, mais également beaucoup de membres de l'ethnie Tutsi continuent à fuir le pays y compris les membres de familles et les amis des personnalités influentes du régime actuel.

La population est traumatisée par des milices armées et des services spéciaux de sécurité qui sont partout dans les campagnes. Personne n'a plus confiance en personne, la population étant complètement terrorisée par l'omniprésence d'espions de l'État. Le droit de manifestation pacifique n'existe pas.

Le gouvernement actuel du FPR se vante, tout le temps, d'avoir mis sur pied une politique de sécurité sociale. Pourtant, beaucoup de gens continuent à mourir de maladies telles que la malaria, le SIDA ou la tuberculose par absence ou insuffisance de soins médicaux.

Le PDR-Ihumure considère qu'une véritable politique de réconciliation nationale doit être immédiatement entamée pour donner à la population la paix et la tranquillité, nécessaires pour travailler et lutter contre la misère.

Le problème des réfugiés rwandais ne pourra être réglé que par l'installation d'un gouvernement démocratique qui respecte les principes de légalité, et du respect des droits de l'homme.

Les pouvoirs publics doivent constamment avoir à l'esprit l'amélioration du bien-être de l'ensemble de la population au lieu de les catégoriser en « groupe de victimes » et « groupe de coupables ».

Une place importante doit être accordée à la société civile qui œuvre dans le domaine social : ONG, associations, confessions religieuses, etc.....

Une presse privée et publique, indépendante et dont les membres sont suffisamment formés est nécessaire pour rapporter et analyser tous les faits et situations sociales en toute équité.

Le PDR-Ihumure préconise des mesures de redressement dans tous les domaines. Il s'agit

notamment de la mise en place des mesures ci-après :

1. Un enseignement pour la compétitivité dans un monde de plus en plus intégré

Actuellement, les performances du secteur rwandais de l'enseignement sont largement en-dessous de la moyenne des autres pays d'Afrique sub-sahariens et l'immense majorité de la jeunesse rwandaise est totalement désœuvrée et n'a aucune idée de son avenir.

Cette situation est due à une volonté délibérée du régime du FPR de maintenir la majorité de la population dans l'ignorance, parce qu'il sait que, au de-là de la dimension économique et socio-culturelle, l'instruction permet aussi au peuple de connaître ses droits et de ne pas supporter l'oppression. Le régime FPR a mis sur pieds des politiques qui ont abouti, non seulement à écarter la majorité des enfants rwandais de la formation, mais aussi à réduire considérablement la qualité de l'enseignement.

«Le taux d'achèvement du cycle primaire est inférieur à 45%(contrairement à la moyenne de l'Afrique sub-saharienne qui se situe à 62%); et le taux de passage du primaire au secondaire est de 45% (par rapport à 60% pour l'Afrique sub-saharienne). Le taux brut de scolarisation au niveau du secondaire est de 17% (comparé à 28% pour l'Afrique sub-saharienne.» Banque mondiale, Rapport No. 37860-RW, 2007.

En effet, alors que toutes les familles rwandaises ont été éprouvées par les affres de la guerre et que les orphelins se retrouvent dans toutes les ethnies, la discrimination ethnique institutionnalisée par le régime du FPR permet aux seuls orphelins Tutsi d'avoir accès à une assistance financière pour les études, la santé et le logement à travers le Fonds d'Assistance aux rescapés du génocide (FARG). De ce fait, la majorité des enfants rwandais ne parvient plus à accéder aux études, les frais scolaires ayant atteint un niveau insupportable pour la plupart des familles.

De même, alors que la constitution rwandaise consacre le Kinyarwanda, le Français et l'Anglais comme langues officielles, le président actuel du Rwanda qui est aussi le président du FPR a unilatéralement interdit l'usage du Français dans l'enseignement et dans l'administration. Cette décision est très préjudiciable à la qualité de l'enseignement parce que, non seulement elle autorise le licenciement arbitraire de professeurs francophones, mais aussi elle oblige ceux qui ont la chance de garder leur emploi à donner des cours de moindre qualité dans un anglais approximatif. De plus, en privant les générations futures d'un outil linguistique pour tirer profit des travaux de recherches et d'autres écrits disponibles en français sur le Rwanda, cette décision irresponsable entraîne la destruction d'un important input dans l'accumulation du capital humain au même titre que l'ont fait les mises à feu de bibliothèques dans des guerres anciennes.

« La contribution du secteur privé à l'économie et à la réduction de la pauvreté reste limitée : on ne compte qu'environ 400 entreprises au Rwanda, et la moitié d'entre elles ont moins de 50 employés. Le développement de ce secteur continue de pâtir principalement du fait que le pays est perçu comme présentant d'importants risques politiques » Banque Mondiale, Fiche-pays, 2009

Le PDR-Ihumure estime que le peuple rwandais a droit au plein épanouissement et à un meilleur niveau de vie, ce qui ne peut pas être réalisé sans éducation. Le Rwanda n'étant pas riche en ressources naturelles, son développement économique doit être basé sur la productivité de sa main-d'œuvre issue d'une formation et d'un enseignement de qualité. Les établissements éducatifs rwandais doivent être capables de produire des professionnels et des techniciens aptes à profiter des opportunités offertes par l'intégration économique de plus en plus grande. La jeunesse rwandaise doit être suffisamment outillée pour relever le défi d'ouvrir d'autres créneaux générateurs d'emplois dans un but de désengorger le secteur agricole. La qualité des travailleurs rwandais doit aussi être un atout pour attirer les investissements étrangers en quête d'une main-d'œuvre de qualité. Aussi, le PDR-Ihumure considère que :

- ♦ comme précédemment mentionné, le français et l'anglais doivent encore être des langues d'enseignement au Rwanda. En raison de la composition de sa population post-1994, de son histoire et de sa situation géographique, le bilinguisme français-anglais est pour le Rwanda, non seulement un outil de développement, mais aussi un facteur de paix et d'unité nationale.
- ♦ un partenariat public-privé doit permettre à l'enseignement de s'aligner sur les besoins du marché et dynamiser le secteur privé.
- ♦ les enseignants et professeurs rwandais doivent recevoir des incitatifs susceptibles d'attirer et de maintenir dans la profession un personnel de très haute qualité ainsi que de réduire le nombre d'élèves par enseignant.
- ♦ l'assistance financière aux orphelins doit être octroyée sans aucune discrimination
- ♦ l'éducation de base doit être garantie pour tous jusqu'à l'âge de 15ans.
- ♦ la liberté de choix d'établissement scolaire et de filière à suivre doit être respectée.
- ♦ les frais scolaires ne doivent pas constituer une barrière à l'accès aux études secondaires et supérieures pour des jeunes qui réussissent leurs études. Les plus démunis doivent recevoir une assistance financière.
- ♦ un enseignement technique et professionnel de qualité doit être organisé et recevoir les moyens matériels, humains et financiers suffisants.
- ♦ un système de formation professionnelle pour adultes doit être mis en place, spécialement pour ceux qui n'ont pas eu la chance de suivre ou terminer les études dans l'enseignement traditionnel.
- ♦ l'admission dans l'enseignement secondaire et universitaire doit être basée sur des critères objectifs tels que les résultats obtenus aux différents examens et concours organisés et corrigés de manière transparente.

2. Des services de santé efficaces et accessibles à tous

L'espérance de vie des rwandais figure parmi les plus basses du monde entier. De plus, la mortalité infantile atteint des niveaux record en milieu rural.

Cette situation est due notamment à l'appauvrissement délibéré de la majorité de la population rwandaise par le régime du FPR, au sous-financement du secteur de la santé par rapport à la moyenne des pays en voie de développement et des autres pays africains au sud du Sahara ainsi qu'à l'installation de la grande majorité du personnel médical et des professionnels de la santé en milieu urbain plutôt que dans le milieu rural.

Pour le PDR-Ihumure une population en bonne santé est synonyme d'une population épanouie, hautement productive et prête pour le développement. C'est pourquoi, il préconise un changement radical de la situation actuelle. Le PDR-Ihumure juge scandaleuses et inacceptables les pratiques inhumaines actuelles qui consistent à séquestrer dans les hôpitaux et les maternités les patients qui ne sont pas en mesure de s'acquitter immédiatement de la totalité de leur frais de santé et de maternité. Une véritable politique nationale de santé publique doit être élaborée et tendre vers la réalisation de l'objectif de « SANTE POUR TOUS ». Des financements massifs doivent être accordés au secteur de la santé et des incitatifs doivent être donnés aux professionnels de la santé qui s'installent dans le milieu rural. Une gestion efficace et une coordination adéquate des différents intervenants doivent réduire les coûts d'administration dans ce secteur et rendre les prix abordables.

L'espérance de vie des rwandais est de 44 ans; un enfant né dans une famille pauvre a deux fois plus de risques de mourir avant l'âge de 5 ans qu'un enfant né dans une famille riche; 83% du personnel médical vit en ville et seulement 17% dans la campagne; les dépenses gouvernementales pour la santé sont de 10\$ par habitant alors que la moyenne des PVD est de 34\$ et celle des pays africains au sud du Sahara est de 12\$. PNUD, Turning vision 2020 into reality, 2008

3. Le respect de la dignité humaine et de l'équité pour certains groupes sociaux

L'un des traits caractéristiques du régime du FPR est la discrimination ethnique dans le traitement des groupes sociaux les plus vulnérables. Alors que la guerre a fait des victimes dans toutes les composantes de la population rwandaise et a généré des veuves et des orphelins dans toutes les ethnies, le régime du FPR a choisi de donner assistance aux seuls rescapés Tutsi du génocide et d'abandonner à leur triste sort tous les autres veuves et orphelins. Pire encore, alors qu'il se targue d'avoir supprimé les cartes d'identité avec des mentions ethniques, le régime du FPR a introduit d'autres cartes qui sont distribués sur des bases ethniques et qui peuvent être aussi dangereuses que les précédentes advenant une autre confrontation interethnique. De fait, en considérant comme rescapés les seuls survivants Tutsi et en distribuant à eux seuls des cartes donnant droit à une assistance, le régime FPR a réintroduit des étiquettes permettant une identification facile du porteur puisqu'aucun Hutu ne peut détenir une telle carte. De même, en autorisant la formation d'organisations qui regroupent uniquement des rescapés Tutsi, le régime FPR permet l'identification automatique de l'ethnie du porteur de la carte de membre de telles organisations.

Le PDR-Ihumure condamne fermement cette politique du régime FPR qui rend impossible la paix sociale et la réconciliation au Rwanda. Les veuves et les orphelins du génocide, des crimes contre l'humanité, des crimes de guerre ou d'autres crimes haineux méritent tous d'être consolés et assistés. L'octroi d'une assistance doit être basé uniquement sur les besoins de la personne éprouvée. Toutes les pratiques discriminatoires et les organisations fondées sur des bases ethniques doivent être interdites.

Le PDR-Ihumure considère aussi que des politiques nationales spécifiques doivent être mises sur pied notamment en ce qui concerne les groupements et coopératives installés dans le milieu rural, l'enfance, la jeunesse, la promotion de la femme et les personnes âgées.

F. DOMAINE DES RELATIONS INTERNATIONALES ET DE LA COOPERATION

LE RESPECT DU DROIT INTERNATIONAL

Le Rwanda est actuellement considéré comme une source structurelle de tensions et de conflits politiques ainsi que de déstabilisation pour l'ensemble des pays de la région des Grands Lacs. En effet, au lieu de résoudre le conflit inter-rwandais qui, en réalité, est un problème de mauvaise politique intérieure, le gouvernement du FPR l'a exporté vers la République Démocratique du Congo soit disant pour y pourchasser et désarmer les groupes armés d'opposition.

Le PDR-Ihumure reste convaincu que la question des réfugiés rwandais étant politique, elle ne peut être résolue que par des négociations incluant toutes les forces politiques tant intérieures qu'extérieures. Cette question subsistera tant que les causes qui en sont à l'origine, en l'occurrence l'injustice, la répression aveugle et la discrimination exercée contre une partie de la population ne seront pas écartées.

Le PDR-Ihumure considère que les problèmes internes doivent être résolus à l'intérieur des frontières du Rwanda et que tous les principes fondamentaux des Nations Unies, notamment ceux de l'intangibilité des frontières et du règlement pacifique des conflits doivent être respectés. Le gouvernement Rwandais doit plutôt promouvoir une politique de bon voisinage avec les pays

limitrophes et promouvoir une politique de coopération et d'intégration économique régionale effective.

Le PDR-Ihumure considère également que toutes les aides extérieures doivent être gérées correctement et en toute transparence pour le développement du pays, ce qui est loin d'être le cas aujourd'hui.

CONCLUSION

Des différents éléments ci-haut mentionnés au sujet de la situation qui prévaut actuellement au Rwanda se dégage un triste constat: le peuple rwandais vit actuellement sous la férule d'un des pires régimes de son histoire. À travers un modèle d'exercice machiavélique du pouvoir, le régime du FPR exploite le génocide de 1994 pour violer les droits les plus fondamentaux du peuple rwandais et de ceux des pays voisins. Des milliers de personnes fuyant l'injustice et les discriminations de toutes sortes ne cessent de s'exiler et d'aller grossir les rangs de millions d'autres réfugiés rwandais qui n'osent pas rentrer malgré les dures conditions dans lesquelles ils vivent. La vaste majorité des rwandais vit dans une misère abjecte pendant que l'infime minorité au pouvoir se prélassse dans une scandaleuse opulence. Tous les contre-poids du pouvoir et les mécanismes d'alerte ont été mis hors jeu par le verrouillage de l'espace politique et la persécution de la presse indépendante. Au niveau de la criminalité, avec plus de cinq millions de victimes que ses guerres ont provoquées au Rwanda et en République Démocratique du Congo, le régime du FPR bat tous les records depuis la deuxième guerre mondiale. Ses hauts dirigeants font tellement peu de cas de la vie humaine qu'ils n'hésitent pas à faire l'apologie du crime dans des discours publics.

Le peuple rwandais ne doit plus endurer l'oppression d'un régime sectaire qui n'a rien d'autre à offrir qu'un cortège de malheurs, d'humiliations et d'injustices. Le PDR-Ihumure est déterminé à lui ouvrir une ère nouvelle et lui demande de faire sien le présent projet de société dont la trame de fond est la réconciliation, non seulement entre les différentes composantes de la société rwandaise, mais aussi avec les peuples des pays voisins. Il considère qu'une véritable réconciliation basée sur l'élimination complète des motifs de conflits sociaux et sauvegardée par de solides institutions démocratiques constitue le seul garant de la paix et du développement du peuple rwandais. Le pouvoir doit être exercé dans le strict respect de la dignité et de la vie humaine, et doit permettre à chaque citoyen la pleine jouissance de ses droits civiques, politiques, économiques et sociaux. Les relations économiques et diplomatiques avec les autres pays doivent être effectuées dans le respect du droit international et doivent viser le maintien de la paix entre les peuples ainsi que l'établissement des échanges mutuellement avantageux.

À travers le présent projet de société, le PDR-Ihumure invite le peuple rwandais à relever fièrement le front et à marcher résolument à la conquête de tous ses droits.